

Les femmes peuvent-elles porter un pantalon à l'église ?



La question taboue



Si cette question n'est plus d'actualité dans certains pays,

elle divise profondément les chrétiens dans d'autres ...

Ah j'entends déjà certains d'entre vous me répondre : « Elle est débile ta question ! ».

Il faut dire qu'après un sondage réalisé autour d'un échantillon non-représentatif de la francophonie chrétienne, je n'ai à ce jour rien entendu de constructif autour de cette question du port du pantalon à l'église, pourtant tellement angoissante pour nos amis africains.

Vous allez découvrir toute l'ampleur de l'angoisse sous-jacente à cette interrogation existentielle, qui en 1972 défrayait déjà la chronique, lorsqu'une jeune attachée parlementaire s'était vu interdire l'accès à l'Assemblée Nationale Française, en raison du port d'un pantalon. Par ailleurs, le fait de l'habillement relève de la coutume voire de la culture, les hommes des pays arabes portant une robe intégrale.

Comme à l'Assemblée Nationale, dans nos églises, la question du code vestimentaire à adopter, lequel de nos jours ne doit être ni "has been", de peur de faire fuir les jeunes, ni trop "moderne", de peur de faire fuir nos aînés, bref pas si simple !

Notre Dieu est plein de subtilités et de finesse, et il nous répond qu'il attend de nous un comportement équilibré, bienveillant et respectueux envers son prochain !

Dans ma liste de qualités que j'avais adressée à Dieu pour le choix de mon épouse, j'avais écrit : « très très belle », afin de ne pas être tenté de regarder les autres.

Et j'ai été exaucé, avec une ancienne danseuse du ballet national et femme de caractère, en plus de maman parfaite !

La Bible me dit que j'ai le droit de "convoiter" mon épouse, mais surtout pas la voisine.

Alors, j'avoue que le dimanche ma tendre moitié me pose toujours la question relative à la décence de sa tenue vestimentaire. Elle sait qu'elle est trop belle, facile, elle l'entend toute la journée ;)

Quelle que soit leur culture, si les femmes peuvent se transformer en objets d'attention ou de tentation lorsqu'elles revêtent certaines tenues, les maris peuvent le leur dire simplement avant de partir à l'église. Et inversement !

Et si on parlait aussi des tenues masculines ?

Outre les tenues féminines, ce sujet revenant plus souvent dans les débats, mais il est évident que la décence vestimentaire ne concerne pas que les femmes.

Honorer le Seigneur en se faisant plus beaux le dimanche au culte est louable. Mais si le visuel comporte des éléments de séduction ou une connotation sexuelle trop forts, et gêne les membres de l'assemblée, alors il y a problème.

Une épouse peut donc aussi "aider" son mari, en le conseillant gentiment, à se présenter en tenue correcte à l'église. Un pantalon très moulant ou une chemise trop ouverte sur une poitrine bronzée peuvent aussi focaliser les regards, féminins cette fois ...

En conclusion

Si notre conduite choque ou pousse quelqu'un, chrétien ou pas, à l'erreur, dans la tentation voire jusqu'au péché, alors en tant que disciples de Jésus, hommes comme femmes, nous sommes responsables de la modifier.

Jésus est très clair à ce sujet :

Jésus dit à ses disciples : « Il est inévitable qu'il y ait des faits qui entraînent les hommes à pécher. Mais malheur à celui qui en est la cause. Il vaudrait mieux pour lui qu'on lui attache au cou une grosse pierre et qu'on le jette dans la mer, plutôt que de faire tomber dans le péché un seul de ces petits.

[Luc 17.1-2](#)

Aussi, soyons responsables de ce que nous voyons, honnêtes avec ce que cela provoque en nous et, avec le Seigneur, nettoions nos coeurs pour qu'ils soient purs.

**La
question
taboue** **François
Bernot**

Vous avez aimé ? Partagez autour de vous !



274 PARTAGES

Ce texte est la propriété du TopChrétien. Autorisation de diffusion autorisée en précisant la source. ©

2022 - www.topchretien.com